

LE MOT DU MAIRE

Les dernières élections, nous ont portés aux sièges d'élus que nous occupons par une volonté de changement largement partagée. Nous avons apporté de nombreuses modifications dans le fonctionnement de la commune, comme vous l'attendiez de nous. Cependant, le renouveau attendu n'est pas à la mesure de nos attentes. La mobilisation des usagers qui réclamaient ces changements n'a pas eu lieu. Or, malgré toute la bonne volonté du monde, les grands projets ne sont pas réalisables sans la contribution de chacun :

la "mairie providence" n'existe pas !

Cependant, nous n'avons de cesse de travailler pour le bien vivre de chacun : des plus jeunes (école, activités avec la CDC), des personnes âgées (repas, associations), et des autres à travers les projets d'aménagement pour améliorer la sécurité, aménager les espaces publics et favoriser les occasions de se rencontrer.

C'est ce projet de retrouver "l'esprit de village" qui nous a conduits jusqu'ici : nous ne voulons pas voir Tauriac devenir un village dortoir ou une annexe de la banlieue bordelaise. Il ne s'agit cependant pas de conservatisme, mais de qualité de vie.

Cordialement,
Mme le maire

INSCRIPTIONS SCOLAIRES
POUR L'ANNÉE 2011-12 :

URGENT !!

Pour préparer la prochaine rentrée dans les meilleures conditions possibles, ne tardez pas à inscrire votre enfant à l'école. Cette démarche simple se fait auprès de la mairie. Vous avez jusqu'au 15 février pour vous en occuper.

(lire la suite p.4)

PATRIMOINE, MÉMOIRE
LOCALE, NOTRE TERRITOIRE
NE VEUT PAS OUBLIER SON
HISTOIRE

L'association de conservation du patrimoine vous propose une randonnée sur les traces du passé (voir suite p.3), la Communauté de Commune crée et anime un fonds de documentation qui retrace l'histoire locale et vous propose de le découvrir à la cyberbase ou sur www.pml.bourg-en-gironde.fr (plus

CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 24 JANVIER

Excusés : Ms. Hamoudi et Sicard.
Le compte rendu du précédent conseil municipal est adopté.

M. Baqué, candidat du Parti Ouvrier Indépendant, vient présenter sa candidature pour les élections cantonales au conseil municipal. Ayant terminé son exposé, il répond aux questions des membres du conseil, puis se retire.

Le conseil municipal reprend selon l'ordre du jour prévu.

Personnel municipal :

Mme le maire rappelle que la nouvelle secrétaire de mairie s'est installée dans ses fonctions. Elle propose de lui attribuer une bonification indiciaire de 25 points pour qu'elle assure la gestion des ressources humaines.

11 votes pour, 1 vote contre.

Question Transamis :

La société de fourrière avec laquelle la mairie travaille depuis plusieurs années par l'intermédiaire d'une convention avec la CdC de l'estuaire n'est plus prestataire de cette dernière. La question est : la commune continue-t-elle de travailler avec Transamis, ou avec la CDC de l'estuaire ? Les tarifs sont identiques. L'engagement se fait pour 1 année.

Le conseil choisit à l'unanimité de continuer à faire confiance à Transamis dont les services ont toujours été performants.

Plaçage rôtisserie :

Installée auparavant sur le parking de la poste 3 soirs/semaine, elle ne vient plus qu'1 soir/semaine. Le bail avait été fixé à 50 €/mois, le commerçant demande à ce qu'il soit divisé par 2, soit 25 €/mois.

Le conseil accepte à l'unanimité.

Etude environnementale liée au PLU :

Mme le maire demande au conseil de l'autoriser à lancer l'appel d'offre pour recruter un bureau d'étude.

Voté oui à l'unanimité.

Planning pour les élections cantonales :

8h00-11h30 : Laville, Hamoudi, Rubio, Saëz

11h30-15h : Dupouy, Gascon, Lozes, Sicard

15h-18h : Robert, Rodrigues, Devesa, Cavignac, Saëz, Schoemmer (le 20 uniquement)

Même planning pour les 2 jours.

Etat de catastrophe naturelle :

La commune a été déclarée en état de catastrophe naturelle pour 2009 par un arrêté du 13 janvier.

Etude diagnostic de l'Eglise :

Mme le maire demande à régler par anticipation la facture de 8 427 € d'étude diagnostic de l'église pour laquelle la subvention de l'état a été versée.

Voté oui à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

Commission de sécurité :

Elle passera le 25 mars à l'école. Mme Gascon rappelle que la directrice de l'école doit inviter la DDEN à assister à cette visite.

Préparation du SCOT cantonal :

Un bureau d'étude a présenté son diagnostic pour l'ensemble du territoire, chaque commune doit travailler à son échelle pour préparer les réunions qui détermineront les axes principaux du SCOT.

Une commission est créée : Mmes Cavignac, Gascon, Ms. Devesa, Rodrigues.

Salle des fêtes :

Un tarif de location en semaine doit être défini pour la location de la salle.

Tarif envisagé : 1/2 tarif de location sur week-end d'un habitant de la commune, applicable aux associations hors commune.

Enquête INSEE sur le cadre de vie et la sécurité :

Elle est reconduite du 17 janvier au 16 avril 2011.

Epicierie :

Fermée depuis le 31 décembre, l'état des lieux était parfait. On cherche un repreneur.

Animation jeunesse :

2 responsables jeunesse de la CDC viennent rencontrer Mme le maire pour faire le point des besoins sur la commune.

Club du 3° âge :

Le bureau a démissionné, faisant courir le bruit que l'association disparaissait. De nouveaux adhérents ont été refusés sous ce prétexte. Mme le maire a donc réuni les membres du club pour trouver un nouveau bureau et assurer les membres de l'association du soutien de la municipalité quoi qu'en ait dit le bureau sortant.

Ecole :

Une classe est menacée pour la rentrée prochaine par manque d'effectif.

Assainissement :

Une réunion a eu lieu pour délimiter un nouveau zonage d'assainissement.

Arrêt de bus :

L'arrêt de bus à La Lustre est actuellement sur la commune de Bourg qui a donné son accord pour qu'il soit déplacé au parking de la poste, sur la commune de Tauriac.

Groupe électrogène :

M. Robert souhaiterait profiter d'une promotion pour acquérir un matériel performant. Cette dépense n'ayant pas été budgétée pour 2010, les finances ne le permettent pas. M. Robert verra s'il est possible de passer commande pour profiter de la promotion en demandant une livraison différée pour un paiement sur le budget 2011.

Préau de la maternelle :

La commission a rédigé le cahier des charges pour pouvoir lancer un appel d'offre.

Communication :

Un espace privé a été créé sur le site de la mairie pour recevoir des gros dossiers consultables uniquement avec un mot de passe. Le bulletin municipal est en cours de rédaction pour annoncer les inscriptions scolaires avant mi-février.

QUAND HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE NOUS PROMÈNENT SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE.

Après le succès de la conférence de Didier Coquillas « Grandes Découvertes et Histoires Insolites de Tauriac », à laquelle plus de 90 personnes ont assisté le 10 décembre dernier à la salle des fêtes, l'Association « Sauvegarde du Patrimoine de Tauriac » vous invite maintenant à découvrir sur le terrain les sites décrits au cours de la conférence-diaporama.

Nous vous proposons, avec Didier Coquillas, historien et archéologue (Association Océan) pour organisateur et guide, une demi-journée de 14h à 17h, entièrement consacrée à l'histoire et à l'archéologie de la commune de Tauriac, sous forme de randonnée pédestre d'environ 7 à 8 km.

Cette balade culturelle se fera entre l'église et les nombreux sites archéologiques de toutes époques, au milieu des vignobles, des marais et des falaises calcaires qui jalonnent le cours du Moron. Cet itinéraire sera l'occasion de suivre les aventures des

premiers archéologues dès la 3^{ème} République, et en particulier de l'un de ses plus grands représentants en Bourgeois : François Daleau. Nous encourageons vivement les jeunes de Tauriac (10 à 21 ans) à se joindre à cette randonnée, qui leur permettra, non seulement de découvrir la richesse de leur patrimoine mais aussi de participer au concours photos de Tauriac, que nous allons prochainement annoncer. Un prix « spécial jeunes » sera décerné aux auteurs des plus belles photos.

Rejoignez nous, nous vous promettons une après-midi originale, avec de belles rencontres. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 12 Mars à 14 heures devant l'église ST Etienne. Prévoyez des chaussures de marche adaptées (parfois reliefs marqués) pour la balade. Inscription auprès de la mairie au 05 57 68 43 33 avant le 5 mars. Balade gratuite, ouverte à tous les marcheurs.

Association Sauvegarde du Patrimoine de Tauriac

JEUNES AU STADE :

Dans le cadre de sa politique jeunesse, Bourg en Gironde participe à cette opération du Conseil Général.

Ainsi, 2 fois/mois les jeunes de 11 à 18 ans peuvent assister gratuitement à des rencontres sportives de haut niveau, en compagnie d'animateurs. Une participation de 2€ sera demandée pour le transport.

Les inscriptions se feront auprès des animateurs du service action jeunesse et sports de la communauté des communes.

Pour plus d'informations, www.bourg-en-gironde.fr et pour réserver, 05 57 94 06 80

ATELIERS DU PÔLE DE LA MÉMOIRE LOCALE :

Le Pôle de la Mémoire Locale est un service de Bourg en Gironde, Communauté de Communes, ouvert à tout public et destiné à la conservation et à la consultation de l'histoire de notre territoire. Installé dans la chapelle derrière la maison des services au public à Bourg, il propose des ateliers pour découvrir le site inventaire des ressources patrimoniales du Bourgeois.

Vous pouvez aussi le consulter sur

www.pml.bourg-en-gironde.fr

Atelier pour les enseignants du primaire le mercredi 9 février, pour les enseignants de collège, les vendredis 18 février et 2 mars.

Atelier pour les associations du patrimoine local : les vendredis 18 et 25 mars.

Assistez à ces ateliers sur simple inscription au

05 57 94 06 88 et devenez partenaire de cet espace de ressources.

Le patrimoine local, c'est aussi les témoignages oraux des aînés qui ont connu des métiers disparus, des événements historiques, ... c'est encore des témoignages - sous forme d'images ou d'objets - de l'évolution de la vie dans notre territoire.

Ne laissez pas votre histoire disparaître ...

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2011 doivent être faites avant le 15 février.

Formalité simple auprès de la mairie, pensez à vous munir de :

- votre livret de famille,
- du carnet de santé de l'enfant.

• En cas de changement d'école : **certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée**

par l'enfant.

Pourquoi si tôt ?

Parce qu'une classe est peut-être en jeu ...

Nous sommes inquiets pour le maintien de toutes les classes de l'école. Après le boum démographique de 2000, les effectifs chutent régulièrement, sans pour autant être faibles.

C'est pourtant suffisant pour que l'administration centrale y trouve un prétexte à faire disparaître une classe : il faut

POLICE DU CIMETIÈRE

195 : Biteaud-Ravail-Baudouin¹

197 : Guichard

223 : Gilles^{1 2}

Avis de constat d'abandon de concession :

2^{ème} avis -

82 : Blouin-Audige

92 : inconnu^{1 2}

1^{er} avis -

Ces concessions ne sont plus entretenues, elles se trouvent dans un état manifeste d'abandon et se détériorent de manière inquiétante pour certaines : pierres tombées ou décalées.

CLUB DU 3° ÂGE À REPRENDRE :

Le club de L'amitié St Etienne, réuni le 6 janvier en assemblée générale, a procédé à la clôture des comptes de l'exercice et au renouvellement de ses responsables. **Le bureau a présenté sa démission.** Aucun adhérent présent n'ayant proposé sa candidature, **le club se retrouve momentanément bloqué dans ses activités**, malgré les souhaits clairement exprimés des membres présents.

Par ailleurs, **le bilan financier n'est pas clôturé en raison d'un différend avec la banque**, gestionnaire des comptes.

Mme le maire est intervenue pour faire part de sa déception aux membres du club, elle a pris acte de la démission du bureau et a rétabli quelques vérités malmenées par la rumeur.

Elle a signalé les

irrégularités liées à la convocation et à la conduite de la réunion. Elle a expliqué les raisons qui ont conduit le conseil municipal à formaliser le fonctionnement des associations, des locaux et des subventions communales. Elle a rappelé qu'une convention rédigée conjointement régissait les relations entre les parties concernées. **Elle a rappelé enfin, son attachement à toutes les associations de la commune, moteurs essentiels de la vie sociale du village, à condition que l'équité et la transparence président aux actions de chaque responsable.**

Par conséquent, Mme le maire a signifié à l'assistance sa volonté de voir le club du 3° âge reprendre rapidement ses activités et l'a assurée de son soutien.

Enfin, elle a émis le souhait que la sérénité, le bon sens et l'intérêt général animent les réflexions de chacun pour que le club retrouve ses valeurs perdues

REPAS DE MIDI À 5 € :

L'association

Etienne Lucas, qui assure l'intendance de la RPA de Pugnac, vous reçoit à manger dans les locaux de la RPA, sur simple **réservation téléphonique avant 10h** le matin, pour le prix de **5 €** (dans la limite des 50 places disponibles).

Une fois par mois, un repas à thème est proposé au prix de 10 €.

Tel : **05 57 68 80 80**

DÉPART DE SANDRINE VIAUD

Les sociétés réunies, d'un commun accord ont organisés le vendredi 17 décembre 2010 salle des associations un pot de départ pour Sandrine. Un discours a été prononcé pour la remercier de sa compétence et de son écoute pour les associations.

Un cadeau a été offert au nom des sociétés réunies. Ce qui c'est terminé par un verre de l'amitié.

Les sociétés réunies (comité des fêtes, chasse, pétanque, 3°âge)

Le texte ci-dessus est publié à la demande des sociétés réunies tel qu'elles l'ont fait parvenir.

Si la municipalité n'a pas organisé de fête pour le départ de Sandrine Viaud, ce n'est pas par négligence ou indifférence, mais **pour respecter son souhait.**

Cependant, nous ne l'avons pas laissée partir sans un signe d'amitié, reconnaissant les nombreuses années qu'elle a consacrées à la mairie, **les membres du conseil se sont cotisés pour lui offrir un cadeau souvenir.**

Par ailleurs, Mme le maire lui a rendu hommage lors de la cérémonie des vœux à la commune. **Nous lui souhaitons, encore une fois, publiquement, une bonne retraite, bien pleine et épanouissante, avec les gens qu'elle aime et qui l'aiment.**

SANTÉ :

La Caisse primaire d'assurance maladie de la Gironde met en place un nouveau service appelé **SOPHIA pour aider les diabétiques de type 1 ou 2 à mieux vivre avec leur maladie**. Les malades de plus de 18 ans, pris en charge à 100% par le régime général peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé gratuit, adapté à leur état de santé. **Un infirmier conseiller en santé sera leur interlocuteur téléphonique, des brochures d'information leur seront adressées pour mieux mettre en pratique les recommandations des médecins.**

Des informations complémentaires sont à votre disposition sur :

www.sophia-infoservice.fr
ou tel : 0 811 709 709.

INSEE ENQUÊTE SUR LE CADRE DE VIE

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques réalise sur notre territoire une enquête du 17 janvier au 16 avril sur le thème de l'insécurité.

Cette enquête s'inscrit dans une consultation plus large qui a commencé l'an dernier sur "le cadre de vie et la sécurité".

Certaines familles **avaient été interrogées sur la qualité de l'environnement** de leur habitat, d'autres familles **seront donc consultées sur les problèmes d'insécurité** auxquels elles auront pu être confrontées : cambriolage, vandalisme, agression ...

Les enquêteurs de l'INSEE sont munis d'une carte officielle les accréditant, ils prendront rendez-vous avec certains d'entre vous. Merci de leur faire bon accueil.

INTERNET ET LE HAUT DÉBIT :

La situation réglementaire actuelle limite l'usage des Noeuds de Raccordement à l'Abonné. En attendant qu'elle évolue, **les usagers en zone blanche ou en zone grise peuvent avoir recours aux offres satellite des opérateurs conventionnés avec Gironde Numérique**. Ils

peuvent ainsi accéder à des débits allant jusqu'à 2 voire 4 Mbits et prétendre à une aide publique de 200 €.

Cette proposition reste cependant bien plus onéreuse que par le réseau terrestre.

La liste de opérateurs conventionnés et toutes les informations complémentaires sont sur le site www.girondenumerique.fr ou au 05 35 54 08 39.

CAUE DE LA GIRONDE :

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) a pour mission de **promouvoir la qualité du cadre de vie**.

Bénéficiez des conseils gratuits de ses architectes et de son service juridique pour vos projets de création, de modification ou d'extension de construction.

Ils vous aideront à :

- Réfléchir à l'**implantation** et l'**organisation** la plus judicieuse de la construction,
- choisir les **matériaux et les**

techniques les mieux adaptés à vos projets,

- étudier les **règlements d'urbanisme et les contrats de construction**.

Les permanences de Mme M. Combeau (architecte conseil du CAUE) ont lieu

- à la **maison des services au public de Bourg**, le 2° mardi du mois à partir de 11h : 08/02, 08/03 ...

- à la **mairie de St Laurent d'Arce** le 4° mardi du mois à partir de 14h : 22/02, 22/03 ...

Pensez à vous munir de photos des lieux du projet (de près et de loin), des plans liés au projet : cadastre et/ou autres ...

Pour toute information

RECENSEMENT DE LA POPULATION :

Selon l'enquête de recensement de 2006 à 2010 réalisée par l'INSEE, la population de Tauriac au 1^{er} janvier 2011 est officiellement de **1 298 personnes** au total.

LES ÉLUS MSA DE LA GIRONDE :

Relais de proximité, ils ont pour mission d'informer les adhérents agricoles, de les aider dans leurs démarches, d'écouter les besoins du territoire, ...

Pour le canton de Bourg, la présidente est Mme **N. Grillet de Lansac** et M. **A-J. Marcon de Samonac**.

CAF :

La Caisse d'Allocations familiales a changé de n° de téléphone : **0810 25 33 10**. Une **permanence de proximité** est assurée à la **Maison des services au public à Bourg**, tous les jours en semaine de **9h à 13h et de 14h à 17h**.

Les prestations versées aux allocataires, recalculées tous les ans, sont désormais, calculées directement à partir des informations fournies dans la déclaration de revenus transmise aux impôts.

Par contre, il faut toujours signaler au plus vite tout changement de situation.

NAISSANCES :

Chacun leur tour, ils ont montré le bout de leur nez ... c'était :

Naissance Naissance

Le 20 décembre 2010 pour Kentin PRUDHOMME, à Blaye.

Naissance Naissance

Le 23 Janvier 2011 pour Rémy INOMOTO, à Blaye.

Naissance Naissance

DÉCÈS :

DécèsDécès

Mme Paulette Raymonde PAQUI, née Bardin, nous a quitté le 5 décembre 2010.

DécèsDécès

M. Francisco MUNOZ COLLADO, nous a quitté le 19 décembre 2010.

DécèsDécès

NOUVEAUX ARRIVANTS

Bienvenue aux familles :

**Dupuy et Billa,
Cazenabe,
Chataigner,
Serres**

nouvellement installées ou réinstallées à Tauriac.

NUMÉROS UTILES**Mairie de Tauriac :**

2, rue des écoles
Tel : 05 57 68 43 33
Fax : 05 57 68 36 01
mairiedetauriac2@wanadoo.fr

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h30-12h15 et 13h15-16h30
samedi matin : 8h30-12h

Elus et Permanences :

Catherine SAEZ Maire
Mardi de 13h30 à 16h et sur rendez-vous

Chantal DUPOUY
Adjoint à l'action sociale
Jeudi à partir de 16h ou sur rendez-vous

Jean-Michel ROBERT
Adjoint aux bâtiments
mardi matin et jeudi matin

Sur rendez-vous :

Philippe LAVILLE
Adjoint à la voirie
Cécile CAVIGNAC
Adjoint à la communication

Déchetterie

St Gervais ouvert du Lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-

AGENDA :**Jeudi 10 février :**

15 h, à la salle des associations de Tauriac, réunion de toutes les personnes intéressées par le **club des aînés** pour redynamiser l'association.

Avant le 15 février :

Inscription à l'école pour la rentrée 2011.

Samedi 12 mars :

A partir de 14h, devant l'église de Tauriac, départ de la **balade patrimoniale** pour découvrir le village sous un jour historique et archéologique. Penser à s'inscrire à la mairie avant le 5 mars.

Pensez à faire un petit tour sur le site de la mairie :
www.mairie-tauriac.com
et retrouvez votre bulletin municipal en couleurs, des actualités, des diaporamas.